

GENÈVE

Rédaction et Administration générales.
10, boul. du Théâtre. Tél. (022) 24 67 31

MEUCHATEL

24, Faub. de l'Hôpital. Tél. (038) 5 78 15

JURA BERNOIS

Bienne, r. de Morat 58. Tél. (032) 3 99 84

SUISSE ALÉMANIQUE

(041)

Lucerne, Pelikanstrasse 7. Tél./6 17 30

LA VIE PROTESTANTTE

PARAIT LE VENDREDI — 30 centimes

Hebdomadaire romand

PUBLICITE: Orell Fussli - Annonces S. A. 

Le Liban, seul pays d'Orient de majorité chrétienne

Le Liban est à l'ordre du jour. C'est la raison pour laquelle nous soumettons à l'attention de nos lecteurs la correspondance que M. Roger Burnier, secrétaire de l'Action chrétienne en Orient, nous adresse de ce pays. On ne trouvera dans ce texte aucune allusion à l'actualité brûlante, mais bien plutôt l'évocation du climat spirituel qui caractérise ce pays.

Depuis leur émancipation, en 1943, les Libanais ont voulu faire de leur pays un trait-d'union entre l'Occident et le monde arabe. La composition même de leur nation les y prédestinait, puisque chrétiens et musulmans ne sont pas loin d'y être numériquement à égalité. Successivement, la crise de Suez et, plus près de nous, la création de la République arabe unie devaient rendre ce rôle de plus en plus difficile à tenir.

L'existence même du Liban est maintenant menacée. Un pont entre « chrétienté » et « islam » est en danger d'être détruit. Il serait grave qu'il le soit.

Ce n'est pas sans émotion et joie profonde qu'après 5 ans, nous avons revu ce petit pays (10.170 kilomètres carrés) si attachant, aux paysages si divers de la mer aux sommets neigeux, des pinèdes aux étendues désolées, de Beyrouth grouillant d'humanité et bruyant aux villages et aux campements de bédouins où se maintient l'Orient traditionnel. C'est au printemps qu'il faut venir ici, pour admirer les anémones, les cyclamens sauvages de toutes couleurs, les jaunes ajoncs en immenses buissons fleuris, alors que flottent dans un ciel d'un bleu étonnant, vibrants d'une lumière étincelante, les neiges du Liban ou de l'Hermon.

Que de changements en cinq ans. Le pays répare les gros dégâts du tremblement de terre de 1956, qui a mis à mal tant de bâtiments, de l'humble masure au prestigieux palais de Beit-ed-Din. Les témoins de l'antiquité — Byblos, Becharak — aux-

le Conseil chrétien du Proche-Orient à la session duquel nous avons assisté, vu avec joie bien des faits nouveaux.

Quant à la toute petite Eglise évangélique arabe — les protestants forment 2,1 % de la population, mais il faut soustraire les anglicans et les adhérents d'une série d'Eglises séparatistes — la voilà qui sort de l'apathie confortable dans laquelle on la croyait ensevelie. Elle manque cruellement de pasteurs, de moyens matériels, mais elle veut le renouveau spirituel et la marche en avant. Fait nouveau, ou signe avant-coureur que le beau réveil dans la Bekaa, dont nous avons déjà parlé ? Il se poursuit, se prolonge, et pasteurs, évangélistes et missionnaires sont là, agissant de concert. De nouveaux villages sont atteints, on se réunit pour prier et étudier la Bible. Chrétiens et musulmans entendent l'Evangile

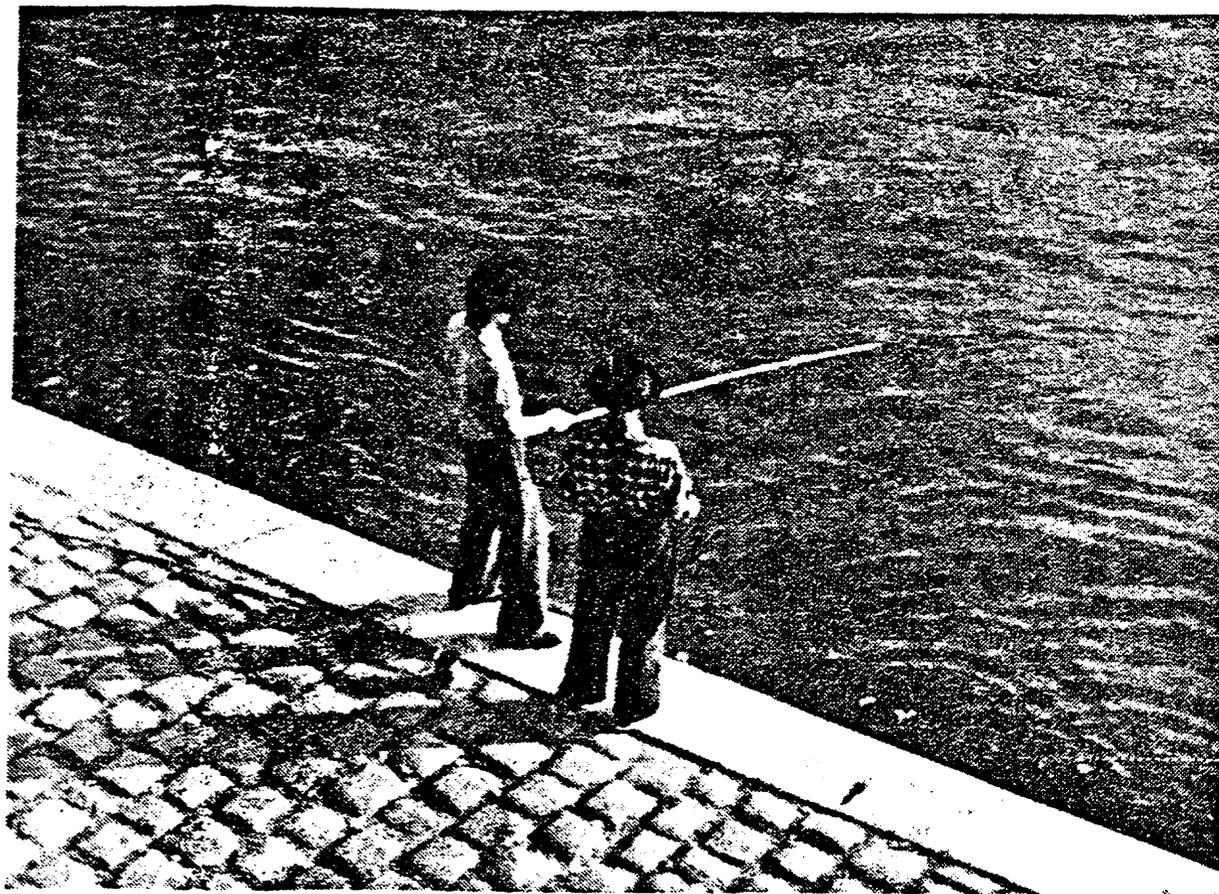


Photo Pierre George

Derrière le pêcheur, la ville mugit, triomphe, s'exaspère. Les machines à écrire crépitent dans les bureaux ; les machines ferrailent dans les usines. Et les hommes, en proie à leurs appétits, discutent, s'agitent, battent et se

NOTRE TERRASSE

LA FEMME DANS L'ÉGLISE

TROIS AVIS

Le pasteur Barilier Le prof. Karl Barth

Dans notre numéro du 4 avril dernier, Mme Grosjean-Darier répondait à « Eglise et Liturgie ». Ce groupement avait publié, sous le titre « La femme dans l'Eglise », une étude tendant à démontrer que la femme ne saurait avoir sa place dans les conseils de l'Eglise. (On n'ignore pas qu'Eglise et Liturgie a déploré la décision du synode de l'Eglise nationale vaudoise, prise l'an dernier, de donner aux femmes la possibilité d'accéder à ces fonctions ecclésiastiques).

Vous pourrez lire, dans cette page, la réplique du pasteur Barilier, membre de ce groupement, et la duplique de Mme Grosjean. Mais il y a plus. Le professeur Karl Barth ayant été cité, dans la brochure en question, à l'appui des thèses défendues par Eglise et Liturgie, nous lui avons demandé son avis. Il a bien voulu, à notre intention, le formuler avec toute la netteté désirable. Nous l'en remercions vivement.

Mais il y a plus encore ! Une étude de fond s'imposait, que le professeur Leenhardt a eu l'obligeance de rédiger pour nos lecteurs. Nous lui disons aussi toute notre gratitude. Mais nos lecteurs doivent savoir que M. Leenhardt a publié un travail plus complet sur ce sujet : « La place de la femme dans l'Eglise d'après le Nouveau Testament » (Etudes théologiques et religieuses de la faculté de théologie de Montpellier, 1948). Cet ouvrage sera consulté avec profit par ceux qui veulent approfondir la question.

UNE ÉTUDE

du professeur Franz-J. Leenhardt

Les arguments les plus importants qu'on invoque dans la discussion sur la place de la femme dans l'Eglise sont d'ordre théologique. On recourt cependant aussi à d'autres considérations dont je voudrais dire quelques mots en premier lieu.

On fait remarquer que Jésus-Christ a choisi des hommes pour leur confier la prédication de l'Évangile. Peut-on, dans ces conditions, aller contre le choix du Seigneur et confier à des femmes la mission d'annoncer l'Évangile et de diriger le troupeau de Dieu ?

De l'histoire...

J'ai de la peine à donner une grande valeur à la constatation dont on fait ici état. Le choix particulier que Jésus a fait s'explique par les circonstances, par les conditions dans lesquelles les responsables de la prédication évangélique avaient à remplir leur tâche. Je ne vois pas que Jésus ait jamais ordonné la moindre indication explicite qui permette de penser que la femme soit en toutes circonstances être exclue de toute collaboration à la responsabilité d'annoncer l'Évangile.

telligence féminine des problèmes auraient donné sa contribution ? A défaut de pouvoir aisément les concevoir, il nous est facile de soupçonner qu'on aurait pu être préservé de certaines tares imputables à la prédominance exclusive de l'homme.

A voir ce que l'homme a fait de l'autorité dont il a disposé à son gré pendant des siècles, on peut douter qu'il ait raison de se croire appelé par le Créateur à l'exercer exclusivement. Les faits ne prouvent certes pas que l'homme ait à cet égard des capacités qui l'élèvent au-dessus de toute discussion. Un peu d'humilité devant le sexe dit faible serait peut-être la première marque authentique de la grandeur du sexe dit fort.

Ces remarques ne sont, j'en conviens, que périphériques. Je ne les crois cependant point superflues, car il est assez fréquent que les raisons les plus déterminantes de nos choix ne soient pas celles que nous nous donnons. Les habitudes de vie et de pensée, les réactions de notre sensibilité nous déterminent souvent à notre insu, et elles agissent sur nous d'autant plus impérativement qu'elles sont in-

seul il est donc trop faible. Le mot aide n'indique en rien un inférieur, un subalterne ; on l'applique à Dieu qui est l'aide, le secours de l'homme (Ps. 33 : 20 ; 70 : 6 ; 115 : 9-11 ; 124 : 8 ; voir aussi dans Exode 18 : 4 l'explication du nom Eliézer). L'aide est celui sans lequel on ne peut pas accomplir sa tâche, celui qui complète, qui apporte une contribution positive et dont on ne peut se passer, sans lequel on est « bon » à rien. Impossible de trouver ici l'idée que la femme aurait à obéir et à demeurer en quelque manière passive dans la soumission.

Elle a une vocation aussi positive que nécessaire, aussi active qu'indispensable. En outre, dans la précision que la femme est une aide semblable à celui qu'elle vient compléter s'exprime l'équivalence, qui exclut la supériorité de l'homme ; la femme est un vis-à-vis, et peut-être faudrait-il traduire : « ... une aide qui lui soit un vis-à-vis », ce serait plus conforme au texte. La femme n'est pas une aide comme l'est un manœuvre, un domestique, un valet. Elle complète parce qu'elle est semblable à celui qui, sans elle, n'est pas

Nous avons eu connaissance d'un article de Mme Odette Grosjean-Darier présentant aux lecteurs et lectrices de *La Vie protestante* la brochure éditée par « Eglise et Liturgie » sur *La femme dans l'Eglise*. A vrai dire, peut-on parler de présentation ? Exécution serait plus juste. Si l'on en est réduit à juger de notre position d'après cet article, on en aura une bien curieuse idée. Cependant, comme il ne saurait être question de la présenter à nouveau avec quelque ampleur, les lecteurs de ce journal voudront bien suivre le conseil que leur donnait Mme Grosjean : lire notre publication !

On nous permettra néanmoins quelques mots en réponse à trois reproches qui nous sont faits.

① « Il n'y a pas l'ombre d'une recherche dans cette brochure, mais une conviction cristallisée qui cherche à s'imposer. » — Il est fort possible en effet que nos 31 pages donnent cette impression : mais il faut savoir que notre brochure n'est que le résumé et le monnayage d'une étude que nous croyons pouvoir dire approfondie, menée collectivement pendant des mois par un groupe de pasteurs. Cette étude solidement documentée a fait usage des contributions citées par Mme Grosjean, et a donné lieu à un exposé théologique qui malheureusement n'a pas encore été publié.

② « Manque de probité intellectuelle » : nous avons cité Kari Barth à l'appui de nos thèses, alors que celui-ci aurait donné son approbation au livre de Charlotte von Kirschbaum, qui conclut autrement que nous. Mais le volume de Mlle von Kirschbaum n'est point préfacé par Karl Barth, et nous n'avons lu nulle part que celui-ci ait renié les affirmations très carrées qu'il a exprimées à Amsterdam et qui vont dans notre sens : « Il y a une subordination de la femme à l'homme, que saint Paul compare à la subordination de l'Eglise au Christ. On me dit que saint Paul a dit autre chose aussi, et sous prétexte qu'il a dit autre chose on ne veut pas entendre cela. » Quant à Mlle von Kirschbaum, après avoir parfaitement bien posé le problème, elle le fait basculer à la fin par un raisonnement qui nous a paru des plus minces, où elle confond notamment la prophétie et la prédication.

③ « Interprétation de la Bible en utilisant les textes qui nous sont favorables et en passant les autres volontairement sous silence. » Nous croyons avoir signalé la plupart des textes principaux sur la question, aussi bien ceux qui disent la dignité de la femme devant Dieu que ceux qui réclament son silence ou sa subordination. Un de nos propos essentiels a été précisément de montrer que ces deux familles de textes ne se contredisent pas, mais se complètent. S'il est des affirmations bibliques que, sans le vouloir (et non pas « volontairement » !), nous avons ignorées, nous serions reconnaissants à Mme Grosjean de nous les faire connaître.

Nous le savons bien : dans l'ambiance féminisante du protestantisme contemporain, notre voix est inutile. Nous maintenons pourtant que

La brochure intitulée « La Femme dans l'Eglise » contient, à la p. 10 quelques phrases tirées d'un texte que j'ai présenté lors d'une discussion au sein de la section s'occupant des travaux de la femme dans l'Eglise, à la Conférence d'Amsterdam, en 1948. La citation tend à me présenter comme quelqu'un qui partagerait l'opinion défendue par cette brochure sur le rôle de la femme dans l'Eglise.

Ce fait appelle les remarques suivantes :

① Les phrases citées ne laissent pas apparaître qu'elles ont été prononcées à un moment précis, dans une discussion précise, par opposition à une conception de la participation de la femme au ministère de la prédication, que je ne pouvais pas partager à cause de sa platitude libéralisante, et contre laquelle je voulais alors mettre en garde. En conséquence, elles ne sauraient donner une image complète des résultats auxquels je suis parvenu sur cette question, en plein accord avec les thèses présentées par Charlotte von Kirschbaum dans le livre : *Die wirkliche Frau* » 1949 (en français : « Découverte de la Femme » 1951) et dans la brochure : « Der Dienst der Frau in der Wortverkündigung » (Le service de la femme dans la prédication de la Parole de Dieu).

② L'exégèse des textes et des contextes bibliques appropriés qui se trouve à la base des Thèses de la brochure : « La Femme dans l'Eglise » n'est pas la mienne, et je dois la considérer comme impraticable.

③ Quant aux présuppositions qui commandent en fait toute l'optique dans cette brochure : celle relative à l'existence dans l'Eglise d'une fonction supérieure dont dépendrait le reste de la communauté et dont l'autorité apostolique culminerait finalement dans l'épiscopat ; et celle relative à une distinction de principe entre la prédication (sermon) et la prophétie — je ne puis en trouver la raison d'être ni dans les textes bibliques, ni dans aucun document de la théologie évangélique s'y rapportant.

④ En ce qui concerne la manière dont les auteurs de la brochure conçoivent la « nature » des deux sexes et qui est décisive pour les résultats auxquels ils aboutissent, je ne puis y voir qu'un préjugé idéologique, présenté arbitrairement comme un « ordre de création ».

⑤ C'est pourquoi les conclusions pratiques de la brochure en question qui visent à prouver que la femme ne doit pas participer aux ministères de direction dans l'Eglise, n'ont pour moi aucune valeur démonstrative.

⑥ Quiconque a suivi même de loin mon travail théologique devrait reconnaître sans autre, me semble-t-il, que ma position n'est pas celle à partir de laquelle les gens d'Eglise et Liturgie s'expriment, et qu'il ne convient pas, en conséquence, de recourir à moi pour défendre leur cause. **Karl BARTH.** (Trad. F. Ryser)

M. Ri-
re Foire
il d'Etat
profita de
u travail
son pays,
œurtrier.
onnaires
décisive
i en ont
on pour
ôle joué
de l'ins-
sels sor-
r décri-
Société
enue en
endante
schaff»,
anglai-
arshie,
morale,
té bien
de leur
mon-
nété
qu'elle
ait, en
olition
is, qui
nt pas
re La
mmer-
t pré-

Union
e nos
s est
ociété
s un
enri-
u-de-
ique-
soins
que

Mis-
didac-
ncée,
l'hô-
uple
aura

les responsables de la prédication évangélique avaient à remplir leur tâche. Je ne vois pas que Jésus ait jamais ordonné la moindre indication explicite qui permette de penser que la femme doit en toutes circonstances être exclue de toute collaboration à la responsabilité d'annoncer l'Évangile, avec tout ce que cela comporte. Les circonstances permettent de comprendre que les femmes ne pussent, au temps de Jésus, assumer les tâches dévolues aux missionnaires de la Bonne Nouvelle. Ni la femme juive, ni le milieu juif n'étaient préparés à cela, ni les conditions extérieures d'existence ne le permettaient. Mais on fait une extrapolation abusive, en tirant de la décision particulière de Jésus une règle générale. Pour passer du fait constaté à un principe constant, il faudrait trouver une raison objective qui disqualifie la femme pour les responsabilités en question.

... à la nature

Cette raison objective, on croit la trouver dans une autre constatation de fait, non plus au plan de l'histoire, mais au plan de la nature. On dit : la femme n'est pas faite pour exercer l'autorité ; par sa constitution physique et psychique, elle est vouée à graviter dans l'ombre de l'homme et à son service.

Ici encore, je crains qu'on aille trop vite. Si on invoque les faits, il faut les invoquer tous. L'observation ne montre pas seulement ce qu'on lui fait parfois dire. Elle montre également que, dans bien des cas, la femme est parfaitement capable d'assumer des fonctions d'autorité, alors que, dans bien des cas également, l'homme est parfaitement incapable d'être à la hauteur des responsabilités d'autorité qu'on lui a confiées parce qu'il est un homme. Je sais que le point est délicat, parce qu'on a souvent vu la femme compromettre, voire contrecarrer sa féminité dans l'espoir de s'égaliser, voire de s'identifier à l'homme qu'elle désirait supplanter. Qu'il soit bien entendu que je ne parle donc pas de la femme « hom-masse ». Qu'il soit également entendu que souvent l'exercice de l'autorité par la femme ne prendra pas les formes que l'homme lui a données.

Manque d'imagination

A ce sujet, nous manquons d'imagination. Ne voyant pas la femme à la place occupée par l'homme dans les conjonctures sociales et ecclésiastiques actuelles, nous déclarons l'affaire entendue, au lieu de chercher si, pour l'exercice de l'autorité, il n'y aurait pas à découvrir d'autres formes appropriées aux caractères propres à la femme. Dans notre civilisation masculinisée, la féminité n'a de rôle normal qu'au foyer. Mais que serait une culture qui aurait dès longtemps assuré à l'exercice de l'autorité des formes moins unilatéralement marquées par les caractères spécifiques de l'homme ? Que serait en particulier une théorie, une dogmatique, à laquelle les qualités propres à l'in-

que les raisons les plus évidentes, dominantes de nos choix ne soient pas celles que nous nous donnons. Les habitudes de vie et de pensée, les réactions de notre sensibilité nous déterminent souvent à notre insu, et elles agissent sur nous d'autant plus impérativement qu'elles sont inconscientes. J'insiste respectueusement sur ce point, pour que chacun s'efforce d'examiner dans quelle mesure il serait éventuellement orienté, dans l'opinion qu'il se fait sur la question débattue ici, par le tempérament masculin, qui aime à dominer, par les traditions politiques ou ecclésiastiques qui sont le fruit de la domination masculine, par toute cette constellation de facteurs convergents où s'affirme et qui semblent confirmer la prépondérance de l'homme sur la femme.

« Que la femme se taise »

Venons-en maintenant aux problèmes les plus fondamentaux. L'enseignement biblique paraît attribuer formellement à la femme une position subalterne par rapport à l'homme, qui l'exclut par conséquent des responsabilités ainsi réservées à l'homme. L'un doit commander ; l'autre doit se soumettre. L'un exerce l'autorité, l'autre doit l'accepter.

Je ne pense pas reprendre ici toutes les explications que j'ai déjà présentées ailleurs¹ sur la signification des textes de l'apôtre Paul, notamment sur celui qui enjoint aux femmes de ne pas parler dans l'Église. A la lumière des circonstances dans lesquelles Paul parlait, on peut se convaincre que le « mulier taceat in ecclesia » (que la femme se taise dans l'Église) n'a pas la portée d'un principe général, qu'il devait mettre de l'ordre dans la situation d'une communauté où l'émancipation de la femme s'inspirait d'une fausse conception de son rôle et prenait des allures frivoles. La question essentielle est, ici comme partout, de mettre au clair les principes fondamentaux ; l'application de ces principes dans une décision particulière offre un intérêt réel, mais relatif, parce qu'elle dépend des circonstances ; elle ne peut être érigée en règle pour tous les temps et pour tous les lieux.

Pour atteindre aux principes fondamentaux que Paul trouvait, comme nous aujourd'hui, dans l'Écriture, et pour retrouver les mêmes principes dans les épîtres de l'apôtre lui-même, il faut nous défaire de la très fâcheuse habitude de poser le problème sous la forme d'une alternative, en disant : soumission ou égalité ; ou encore : autorité ici, soumission là. Ces dilemmes passent à côté de la vérité.

Une aide semblable

Dans la Genèse, il est dit que la femme est donnée à l'homme pour qu'il ait une aide semblable à lui, parce qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul (Gen. 2 : 18). Ainsi, l'homme seul n'est pas « bon » ; il n'est pas dans une situation « bonne », et cela parce qu'il a besoin d'une aide. A lui

faudrait-il traduire : « une aide qui lui soit un vis-à-vis », ce serait plus conforme au texte. La femme n'est pas une aide comme l'est un manœuvre, un domestique, un valet. Elle complète parce qu'elle est semblable à celui qui, sans elle, n'est pas complet, n'étant que la moitié de soi-même ; car le vis-à-vis par excellence c'est la seconde moitié qui complète la première.

Les formules de Genèse 2 : 18 indiquent admirablement que l'homme et la femme sont une unité dont les deux parties sont distinctes et complémentaires. La femme est à l'homme cet autre lui-même, qui fera que sa situation sera bonne ; elle le sortira d'une solitude à cause de laquelle il ne peut, à lui seul, répondre à la vocation que Dieu a inscrite dans son être en le créant. C'est aussi ce qu'indique le premier récit de la création, en disant que Dieu a créé en même temps l'homme et la femme, dans un acte inséparable de création, en donnant l'existence à un seul « Homme » en même temps mâle et femelle (Gen. 1 : 27). Ici encore se retrouvent l'unité et la complémentarité des deux éléments du couple humain ; et par conséquent aussi l'égalité, à condition de ne pas entendre par là une confusion qui efface les fonctions distinctes. Car ce récit précise, mieux que celui du chapitre 2, qu'il y a une différence dans les vocations imparties à l'homme et à la femme. Différence qui n'accorde pas à l'un une autorité sur l'autre, pas plus qu'elle n'impose à cette dernière une soumission de principe. Ici encore la complémentarité du couple est bien soulignée ; les deux ne forment qu'un, parce qu'ils sont, chacun à sa place, différents l'un de l'autre. Différents, mais non inégaux parce que complémentaires.

La vraie soumission...

Telles sont les grandes lignes de l'enseignement que Paul pouvait lire dans la Genèse concernant la place respective de l'homme et de la femme. Qu'en a-t-il fait ? Est-ce bien cela qu'il a lu dans la Genèse ?

Sans revenir sur les textes où l'on croit qu'il a dit le contraire — puisque je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit ailleurs — je voudrais apporter ici quelques remarques à propos des textes plus obscurs où Paul parle de notre sujet en fonction de la relation du Christ à l'Église, dans Ephésiens 3.

Toute l'affaire consiste finalement à bien comprendre ce que veut dire l'apôtre quand il écrit ce que nos versions traduisent par ces termes très contestables : « Femmes, soyez soumises à vos maris » (Eph. 5 : 22 ; Col. 3 : 18). On n'a pas assez remarqué que Paul ne dit jamais que la femme devra obéir à son mari. Il dit que les enfants ont à obéir à leurs parents, et les serviteurs à leurs maîtres. Dans ces relations-là, il y a une hiérarchie qui veut que la volonté de l'un se plie à la volonté de l'autre. Ce n'est précisément pas de cet ordre que sont les relations

entre l'homme et la femme. Ce n'est pas des affirmations bibliques que, sans le vouloir (et non pas « volontairement » !), nous avons ignorées, nous serions reconnaissants à Mme Grosjean de nous les faire connaître.

Nous le savons bien : dans l'ambiance féminisante du protestantisme contemporain, notre voix est insolite. Nous maintenons pourtant que si bien des portes peuvent et doivent être ouvertes à nos sœurs dans l'Église, celle du ministère essentiel, représentant l'autorité du Seigneur sur son peuple, ne saurait l'être. Si nous nous trompons, qu'on veuille bien prendre la peine de nous réfuter sérieusement. Ce ne sont

une semble-t-il, que ma position n'est pas celle à partir de laquelle les gens d'Église et Liturgie s'expriment, et qu'il ne convient pas, en conséquence, de recourir à moi pour défendre leur cause. **Karl BARTH.** (Trad. F. Ryser)

¹ Labor & Fides.

pas quelques propos dictés par la mauvaise humeur qui nous feront changer d'avis. **R. B.**

¹ En dépôt chez le pasteur Pierre Guex, La Chaux-de-Fonds/Sainte-Croix.

Madame Grosjean-Darier

① Les nombreux échos qui nous sont parvenus à la suite de l'article intitulé : « Réponse à l'Église et Liturgie » pourraient donner l'impression que l'ambiance du protestantisme féminin serait féminisante. Toutefois, je suis certaine que la femme préfère l'action à l'effort de pensée. De par sa nature même, elle se lance volontiers dans la pratique, le concret, le palpable. Ainsi, quand elle se met à réfléchir devant la Parole, à prêcher, à enseigner, cela ne lui est pas naturel. Ce qui lui est naturel, c'est la société de couture (comme pour vous le tir). Je me souviens de cette remarque si juste d'une de nos responsables du camp de Vaumarcus, qui nous déclarait : « Vous savez, Mesdames, j'aimerais beaucoup mieux être en train de tricoter, étendue dans une chaise longue, en causant avec mon mari, mais j'ai appris que Dieu attendait de moi aussi autre chose que cela ! » Elle exprimait ce que nous pensions toutes : que le Saint-Esprit nous contraignait à propager la bonne nouvelle.

② Le pasteur seul serait représentant de l'autorité du Seigneur... La question de la véritable autorité dans l'Église nous est apparue comme tellement centrale aujourd'hui que le camp de dames de Vaumarcus l'a choisie comme thème cette année. En effet, il est de toute importance pour nous de savoir s'il s'agit vraiment d'une autorité transmissible et réservée, ou bien d'un don du Saint-Esprit. Jusqu'à nouvel avis, nous pensons que seul le Seigneur a autorité dans l'Église. C'est donc la Parole elle-même qui donne autorité. Celui qui la transmet fidèlement participe à cette autorité, en liant et déliant, grâce à cette Parole devenue vivante. Quelle soit reçue, c'est autre chose. La mort de notre Seigneur le prouve suffisamment. Mais avoir autorité sur le peuple, c'est le servir, et nous n'avons pas d'autre service à rendre que de prêcher la résurrection de Jésus-Christ, de l'annoncer comme les femmes l'ont fait en revenant du tombeau.

③ Pourquoi prêcher et ne pas se contenter d'autres activités plus féminines ? Eh bien tout simplement parce que la Parole de Dieu nous y contraint. Prophétiser, cela veut dire dans le Nouveau Testament, expliquer, dévoiler l'Ancien Testament. Et pour nous aujourd'hui, prophétiser, c'est actualiser le message de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les prophètes et les apôtres n'ont rien fait d'autre que de rendre contemporain le message de leur Seigneur. Or il y a des femmes prophètes dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Leur exemple confirme l'appel que nous entendons. Notre service est aussi celui de Priscille qui était professeur de théologie d'Apollos. Nous ne pensons pas que l'appel que nous entendons soit directement dépendant de la défaillance des vocations masculines. Elle est le résultat du travail fidèle d'aides de paroisse et de théologiennes qui ont suscité des vocations dans nos communautés, signe de renouveau dont nous nous réjouissons. Il n'y a pas ombre de concurrence, nous sommes simplement des ouvrières qui demandent à entrer dans la moisson, parce que nous entendons qu'il y a beaucoup de travail.

④ Nous ne sommes pas de mauvaise humeur. Nous souffrons réellement de ne pas être unies avec vous dans l'interprétation de l'Écriture sainte. Et c'est avec toute la tendresse et l'inquiétude qui sont nôtres que nous vous posons cette question : « Êtes-vous certains de ne pas vous opposer au Saint-Esprit ? » **O. G. D.**

entre l'homme et la femme. Ce signifie donc le terme que Paul emploie pour caractériser de telles relations ?

Le mot grec employé par l'apôtre n'évoque pas l'idée d'obéissance ; il indique quelle place on occupe ; on occupe la seconde place, on se range après. Cela n'enveloppe pas nécessairement l'idée d'une supériorité ou d'une infériorité. Nous avons vu que « l'aide semblable à lui », que Dieu donne à l'homme, vient après, mais elle n'en est pas moins la moitié, le vis-à-vis de l'homme. La préséance ne signifie rien en réalité. Qui est le premier, le plus important, du cheval ou du char ? Sans le premier, le second n'avance pas ; sans le second, le premier est inutile.

Vaine dispute, que de poser une hiérarchie quand il y a entre deux choses des relations de complémentarité. Et on dirait que l'apôtre veut prévenir semblable débat, quand il écarte l'idée que le rang occupé par l'homme ou la femme préjugerait de la supériorité ou de l'infériorité, élevant l'un à l'autorité, obligeant l'autre à la soumission. Voudrait-on invoquer le fait que l'homme a été créé premier, écrit Paul, et que la femme est donnée pour inférieure parce qu'elle est issue de l'homme, selon les termes images de la Genèse ? Impossible, réplique l'apôtre ! Et il prolonge l'image : regardez ce qui se passe tous les jours : c'est bien de la femme que naissent les

hommes ! Ne jouez pas avec de telles constatations ; une chose importante seule, c'est de savoir que tout : l'homme, la femme et leur commune vocation, que tout cela vient de Dieu (cf. 1 Cor. 11 : 12). L'ordre physique, les priorités temporelles, les caractères physiologiques, tout cela n'a pas d'importance « dans le Seigneur ».

... n'est pas obéissance

Ce malentendu écarté, on en revient à la vérité fondamentale.

Franz-J. LEENHARDT.

(Suite en page 5.)